



## Assemblée générale

Distr. générale  
20 janvier 2005  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-neuvième session

Point 113 de l'ordre du jour

### Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

### Lettre datée du 20 janvier 2005, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à ma lettre datée du 11 janvier 2005 (A/59/668), j'ai l'honneur de vous informer que le Congo a effectué le versement nécessaire pour ramener ses arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général  
(*Signé*) Kofi A. **Annan**